

Fiche signalétique et dossier technique

à inclure dans la demande de permis de construire ou de changement d'affectation

La présente fiche, remplie et accompagnée des documents utiles, doit figurer dans tout dossier relatif à un projet de nature artisanale ou industrielle. A défaut, le dossier ne sera pas traité par le SENE.

- Veuillez prendre contact avec le SENE en cas de besoin -

Nouvelle construction Changement d'affectation* Agrandissement^{1)*}

* Si changement d'affectation ou agrandissement, veuillez indiquer si la première autorisation de construire délivrée date d'avant ou après le 1^{er} janvier 1985.

Avant 1^{er} janvier 1985
 Après 1^{er} janvier 1985

I Coordonnées de l'entreprise

Raison sociale : Personne de contact :

Rue, No : Ligne directe :

NPA, localité :

Adresse de l'objet (si différente) :

II Activités de l'entreprise

Description des activités de l'entreprise (si possible préciser celle qui détermine le code d'activité selon l'Office fédéral de la statistique) :

Nombre d'employés : 1 à 4 5 à 20 21 à 50 51 à 100 >100

III Situation (pièces à annexer au dossier)

Plan de situation cadastral (avec le raccordement au collecteur communal)

Plan des canalisations²⁾ comprenant les (1 : 50 à 1 : 100)

- eaux claires (de surface, des toits, de drainage, etc.) (WAR)
- eaux de refroidissement (WAR-K)
- eaux usées sanitaires (WAS)
- eaux usées artisanales ou industrielles (WAI)
- ouvrages de prétraitement (dépotoir, séparateur, chambre de contrôle)
- installations de prétraitement des eaux

Plan de situation des lieux de rejet dans l'atmosphère, avec indication de la hauteur des cheminées

1) prière de ne fournir que les indications relatives aux nouveaux locaux (cela à partir du point IV Consommation d'eau) et/ou aux changements induits par le projet

2) les différents types de canalisations doivent être désignés sur le plan (par exemple selon la norme SNV 052 030)

IV Consommation d'eau (relative aux nouveaux locaux / à la nouvelle affectation/changement par rapport à la situation d'origine)

Consommation totale : m³/an

Consommation pour usage industriel : non oui , m³/an

Si oui, précisez l'utilisation :

- galvanisation ébavurage conditionnement (adoucissement, etc...)
- refroidissement autre :

V Evacuation d'eaux usées de nature artisanale ou industrielle (issues des nouveaux locaux / de la nouvelle affectation / changement par rapport à la situation d'origine) (Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), 28 octobre 1998)

Evacuation d'eaux usées de nature artisanale ou industrielle : Non Oui

Si oui, précisez

- le point de déversement : réseau d'eau usée (STEP)
 réseau d'eau claire (lac, cours d'eau)

le(s) mode(s) d'évacuation et les volumes éliminés :

- après passage dans une installation de prétraitement m³/an
- comme déchet spécial m³/an
- sans prétraitement m³/an

les polluants susceptibles de se retrouver dans les eaux :

- métaux huiles, hydrocarbures composés halogénés cyanures
- substances peu biodégradables matières solides (sables, poussières, etc)
- autres :

VI Sécurité (information relative aux nouveaux locaux / à la nouvelle affectation/changement par rapport à la situation d'origine) (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM), du 27 février 1991)

Stockage de produits dangereux (toxiques ou écotoxiques) : Non Oui

Si oui, veuillez préciser

Produits*	Quantités stockées	Quantités utilisées / an
.....
.....
.....
.....

* Indiquez tous les produits dont la quantité dépasse 200 kg et qui disposent d'une fiche de données de sécurité. Au besoin, annexe une liste de produits et les fiches de données de sécurité y relatives.

Stockage en citerne d'un volume > 450 l de liquides dangereux (y inclus combustible) : non oui

Produits*	Volume lt
.....
.....

.....
.....

* Cas échéant, indiquez également le stockage de déchets spéciaux liquides, utilisez le code selon OMoD.

Entreprise soumise à l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs : non oui

Si oui, pour quel motif :

Détection incendie disponible : non oui

Système automatique d'extinction disponible : non oui

Rétention des eaux d'extinction lors d'incendie ou d'accident disponible : non oui

Les activités impliqueront l'emploi d'organismes (pathogènes ou génétiquement modifiés) : non oui

VII Produits chimiques (informations relatives aux nouveaux locaux / à la nouvelle affectation/changement par rapport à la situation d'origine) (Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) du 18 mai 2005)

Utilisation à titre professionnel ou commercial de substances ou de préparations chimiques dangereuses : non oui
si oui, annonce nécessaire d'une personne de contact pour les produits chimiques

Renseignements relatifs à l'utilisation professionnelle ou commerciale de produits chimiques :

Utilisateur Fabricant / Importateur Commerce en gros Commerce de détail

(Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) du 18 mai 2005, annexe 2.10)

La construction contiendra :

Des locaux chauffés, des installations frigorifiques, de congélation ou de climatisation non oui

VIII Elimination de déchets (issus des nouveaux locaux / de la nouvelle affectation / changement par rapport à la situation d'origine) (Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD), du 22 juin 2005)

Remise de déchets spéciaux* : non oui

Si oui, précisez la nature (numéro OMoD) la quantité

..... kg

..... kg

..... kg

..... kg

Remise de déchets soumis à contrôle* : non oui

Si oui, précisez la nature (numéro OMoD) la quantité

..... kg

..... kg

..... kg

* au besoin, annexe une liste des déchets remis

IX Rejet dans l'atmosphère (issus des nouveaux locaux / de la nouvelle affectation / changement par rapport à la situation d'origine) (Ordonnance sur la protection de l'air (OPair), du 16 décembre 1985)

Installations de combustion (chauffage, etc.) : non oui

combustible utilisé :

puissance calorifique : kW

Installations d'aspiration des poussières : non oui

filtration : non oui

évacuation extérieure directe : non oui

autre :

Installations d'aspiration de gaz ou de vapeurs : non oui

nature du rejet : traitement :

Autre(s) rejet(s) d'air vicié dans l'atmosphère : non oui

nature du rejet : traitement :

Installation de nettoyage / dégraissage aux solvants halogénés : non oui

X Emission de bruit (issus des nouveaux locaux / de la nouvelle affectation / changement par rapport à la situation d'origine, notamment modification de la durée de fonctionnement) (Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), du 15 décembre 1986)

Installations (machines, ventilations, etc.)

fonctionnant pendant la période nocturne (19h00 à 07h00) : non oui

Type d'installation Temps de fonctionnement en heures

.....

fonctionnant pendant la période diurne (07h00 à 19h00) non oui

Type de l'installation Temps de fonctionnement en heures

.....

Des travaux bruyants sont-ils exécutés à l'extérieur du bâtiment ? non oui

Si oui, quels types de travaux, à quelle fréquence et à quel horaire sont-ils effectués :

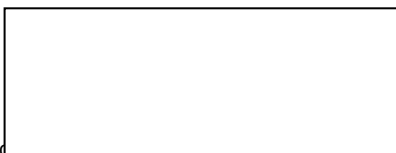
.....

Nombre de camions arrivant ou partant de l'entreprise par jour :

(en période diurne 7 h – 19 h uniquement, sinon indiquer approximativement les horaires) :

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes

Timbre de l'entreprise:



Lieu:

Date:

Signature:

.....
.....